



LES CONTAMINES
MONTJOIE

COMMUNE DES CONTAMINES-MONTJOIE

ARRETE DU MAIRE

**OBJET : Fermeture du domaine skiable du Parc nordique
Faible enneigement.**

ARD2024-018

Le Maire de la Commune des CONTAMINES-MONTJOIE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-24, L2211-1, L2212-1 et suivants,

Vu la demande du Responsable du site nordique,

Considérant les conditions d'enneigement sur l'emprise du domaine nordique,

ARRETE

Article 1 : A compter du vendredi 23 février 2024, 16h30, les pistes du Parc nordique seront fermées au public, aux vues des conditions d'enneigement.

Article 2 : Les pistes du domaine nordique sont soumises à la réglementation fixée par arrêté municipal du 5 janvier 2009 définissant notamment les modalités d'ouverture ou de fermeture des pistes ainsi que l'organisation de la sécurité sur ces pistes.

Article 3 : Lors des compétitions sportives organisées sur le domaine, certaines pistes peuvent être amenées à être fermées au public.

Article 4 : Copie du présent arrêté sera transmise au :

- Directeur de la Société ALPINUM EVENTS,
- Chef d'exploitation du Domaine nordique,
- L'EPIC Les Contamines-Tourisme

Et sera affichée en Mairie ainsi qu'au panneau d'information du domaine nordique.

Fait aux Contamines-Montjoie,
Le 23 février 2024.

Le Maire
François BARBIER

